

Attention, danger au bord de l'eau

Absence de cours de natation cette année et soif de liberté après le confinement font craindre davantage de noyades

Sil la Ville vient de présenter la saison balnéaire (notre édition du 4 juin), tous les acteurs sont prêts à affronter l'été. Une "saison chaude", selon Olivier Roy, délégué de la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) pour les Bouches-du-Rhône, qui intervient sur six stations des Saintes-Maries-de-la-Mer à La Ciotat en passant par Marseille. "Chaude", parce qu'il s'attend à des "solllicitations extrêmement importantes". "Les gens se sont sentis emprisonnés, ils vont aspirer à une situation de liberté en bord de mer, comme l'an dernier, mais en ce, précisément. Il Déjà que les gens ne font pas toujours attention, notamment à leurs enfants, en vacances, on craint une vigilance encore plus diminuée et dangereuse, en mer comme sur les plages. Elles ne sont pas encore très fréquentées mais nos interventions maritimes sont déjà en hausse de 20%."

Une inquiétude partagée par le président de la Fédération française de natation, égale-



Sur le littoral comme en pleine mer, les secouristes redoutent une nouvelle augmentation des comportements à risque. / PHOTO A. TOMASSELLI

Apprendre à nager

Avec la réouverture à tous des piscines le 9 juin, il sera à nouveau possible de prendre des cours de natation. En particulier cet été puisque des cours individuels gratuits pourront être réservés dans les piscines municipales (modalités à venir sur marseille.fr) et des stages gratuits ou à tarif très réduit y seront proposés par des associations: l'ESM à Bonneveine la première semaine de juillet, la Team nage à Pont-de-Vieux du 5 juillet à mi-août, le Grand bleu à Saint-Joseph en juillet et à La Martine en août, la FSGT à La Castellane en juillet, l'Ulolep à Louis-Armand en juillet. Les inscriptions sont ouvertes auprès des clubs structure et il est conseillé de ne pas tarder à les contacter.

À noter par ailleurs que les piscines municipales (sauf La Bombardière et La Granière) seront ouvertes de 10 h à 20 h 30, tous les jours, cet été (celles citées ci-dessus étant réservées aux stages).

La crainte d'un laisser-aller généralisé, sur la plage comme en mer.

ment président de la ligue Paca, Gilles Seziziano, bien conscient que la fermeture prolongée des piscines à cause de la crise sanitaire aura freiné l'apprentissage de la nage. "J'espère que ce ne sera pas un été catastrophique en termes de noyades, qui sont la première cause de mortalité chez les enfants, souffle-t-il. Parce que les clubs ont été arrêtés, alors que jusqu'à 11-12 ans, beaucoup d'enfants y vont uniquement pour savoir nager, pas pour faire de la compétition et de nombreuses classes ont également été privées de bassin. On a d'ailleurs une forte demande, une tentation de rattrapage." Maître-nageur sauveur à l'Ulolep 13, Ma-

rie-Pierre Borgni confirme, particulièrement inquiète par rapport aux baignades dans les piscines de particuliers. "Dans les piscines municipales ou à la plage, c'est surveillé, mais dans la sphère privée...", glisse-t-elle tout en prenant les inscriptions pour les stages organisés en juillet à la piscine Louis-Armand, dans le cadre d'une convention avec la Ville (lire ci-contre).

Un dispositif que l'adjoint au maire, délégué au sport, Sébastien Librayel, a tenu à renforcer cet été, "parce qu'on n'avait pas envie que les enfants soient pénalisés par la situation sanitaire, on soulait qu'ils puissent malgré

tout apprendre à nager. On a donc accordé davantage de créneaux, sur les piscines de Pont-de-Vieux, Louis-Armand, La Martine et La Castellane, à l'Ulolep mais aussi à la FSGT, au Grand bleu et à la Team nage, à condition qu'ils pratiquent la gratuité ou de très très petits tarifs."

Autre initiative, et c'est une nouveauté, "les maîtres-nageurs de la Ville proposent des cours individuels gratuits (dont les modalités d'inscriptions ne sont pas encore précisées, Ndlr) dans les piscines municipales". Des créneaux supplémentaires ont été accordés aux clubs, surtout en juillet et surtout pour l'ap-

prentissage, toujours pour compenser cette saison sportive calcaireuse. D'autres seront réservés aux enfants de 6 à 12 ans accompagnés par les centres sociaux ou les Maisons pour tous,

Des cours de natation gratuits et des stages à petits prix dans les piscines municipales.

à La Martine, Vallier, Desautel, Frals-Vallon, Saint-Joseph, La Pointe-Rouge et Louis-Armand, toujours "dans l'équité de terri-

toire" insiste l'adjoint. "Plus de 1000 enfants ont subi l'annulation des animations sportives en piscine municipale cette année, estime Sébastien Librayel. 56 écoles de natation ont été stoppées net et 100 classes de CE2 n'ont pas pu aller nager."

Quand au seul que c'est souvent le saut niveau pour lequel c'est programmé, autant dire que ce ne sera jamais rattrapé au cours de leur scolarité. "Mon fils, par exemple, à cause de piscines en travaux, n'a jamais eu accès à cette activité avec l'école, témoigne Séverine Gil, présidente du MPE 13 (Mouvement de parents d'élèves). Il a appris à nager parce que je lui ai payé

quelques cours, mais certains parents n'ont pas les moyens."

30 à 40% des enfants de 5 ne savent pas nager, rappelle l'élu au sport. On est tous d'accord pour dire qu'il n'y a pas assez de bassins, mais ils seront tous ouverts cet été, de 10h à 20h30, à l'exception de La Bombardière et La Granière, qui seront encore en travaux. "Alors, pourquoi ne pas solliciter la FFN et installer au moins un bassin éphémère pour enrichir l'offre pendant l'été, comme à Nice ou à Paris? Surtout dans une ville où celui de la Pointe-Rouge est le seul en plein air!" On y réfléchit, assure Sébastien Librayel.

Audrey SAUVOURNIN

CANAL DE MARSEILLE

Opération prévention avant l'été

Un homme à l'eau, dans le canal de Marseille, à deux pas du parc Varella (15). Emporté par le courant, incapable de s'en extirper par les berges, trop inclinées et glissantes. La simulation réalisée jeudi dernier par le bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM), en collaboration avec la Métropole Aix-Marseille Provence - propriétaire de l'ouvrage - et à l'initiative de la Société des sauveteurs de Marseille Métropole (SEMM) - qui le gère -, était saisissante.

"Une fois dans l'eau, on s'expose à un danger de mort, insiste Marie-France Barbier, directrice générale de la SEMM. C'est comme traverser l'autoroute. Le débit est important, c'est profond, les berges sont infranchissables, même un pompier n'est pas en capacité de remonter." Sans compter qu'en été, quand les accidents sont les plus fréquents parce que les gens ont envie de se rafraîchir, il y a aussi le risque d'hydrocution, comme le souligne l'enseignant de vaisseau Victor, spécialiste en interventions aquatiques au sein du BMPM.

D'où un "plan d'action musclé", qui passe aussi par des campagnes de sensibilisation auprès des écoles, des maîtres, des associations sportives, des centres de vacances ou des gestionnaires de logements so-



Le bataillon des marins-pompiers a montré aux médias qu'il est impossible de sortir du canal. / PHOTO FRANK FENNET

ciaux, pour éviter un nouveau décès, comme il y a 16 ans. "Ca me fait trembler qu'un jour un enfant périsse dans ce canal", prolonge Marie-France Barbier, avant d'appeler à la responsabilité, à plus forte raison "avec l'impact du Covid et une envie peut-être plus forte de transgresser les règles".

Car pour se retrouver à l'eau, il faut d'abord avoir franchi un portail ou un grillage, ignoré les panneaux signalant que la baignade y est interdite et "échappé" aux rondes de gardiennage.

"On est conscient de la tentation de s'y baigner, mais c'est un ouvrage industriel et les conséquences peuvent être dramatiques", conclut-elle.

Construit par l'ingénieur de Montrichet au milieu du XIX^e, long de 177 km, le canal de Marseille permet de distribuer l'eau potable à près de deux millions d'habitants. Il traverse non seulement la ville mais aussi 22 autres communes. Et ce n'est en aucun cas un lieu de bade.

A.S.

L'APPEL DES PISCINIERS ET PISCINISTES

Désigner un "maître anti-noyade", dit Man, pour veiller sur les enfants

Fraîchement installée dans sa maison individuelle des Cains avec mari et trois enfants en bas âge, Aurélie ne profite pas franchement pour l'instant du jardin tant attendu. Car si la piscine a été installée, ce n'est pas le cas des barrières prévues pour la sécuriser. Du coup, "quand les petits sont dehors, je suis à l'affût, c'est si vite arrivé !" raconte-t-elle. Quant à l'apéro proposé par les nouveaux voisins dont la piscine n'est pas protégée, elle y réfléchit à deux fois: "Je sais que ça va être l'angoisse, que je vais passer mon temps à les surveiller." Ce n'est pas pour rien en effet qu'un dispositif de sécurité talameur, norme, barrière, bache ou filet recouvrant le bassin) est imposé à tous les propriétaires disposant d'une piscine individuelle.

Mais ces dispositifs ne dispensent pas de la vigilance, comme le rappelle l'Association française des pisciniers et piscinistes, à l'origine du concept encore peu connu du "Man": maître anti-noyade, inspiré du Sam (celui qui conduit et donc ne boit pas). Imaginé par le président de l'association, Thierry D'Auzers, le Man est l'adulte, présent aux abords du bassin, désigné pour veiller sur les jeunes en-

fants lors de la session de baignade. "Le Man pourra être identifié par un bob et un bracelet "Je suis le Man", qu'il devra confier à un autre Man s'il s'absente, même pour une durée réduite", précise même l'association, dont les adhérents distribuent ce kit volontairement un peu décalé. L'essentiel n'étant bien évidemment pas l'accessoire mais la responsabilisation d'un référent pour lutter contre les accidents de noyade, qui sont la première cause de décès des jeunes enfants. Et de souligner "une progression du marché de la construction de piscines à

deux chiffres (...) qui entrainera mathématiquement une augmentation d'accidents de noyade", un "phénomène amplifié par la crise sanitaire, qui a eu des répercussions directes sur l'apprentissage de la nage".

En 2020, 201 décès par noyade et 355 blessés graves avec des séquelles irréversibles ont été recensés dans des piscines privées. Les moins de 6 ans représentant un tiers des victimes.

A.S.

Plus d'infos sur le Man et demande de bobs et bracelets sur pisciniers.org



Un bob et un bracelet "Je suis le Man" sont même proposés. / JDR